

Le, 7 Octobre 1966

Société Anonyme  
**ANDRE CITROEN**

Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XV<sup>e</sup>

**METHODES REPARATIONS**

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 86 - D

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

**DS 21 (DX - DJ) - DS 19 a (DY - DL)  
BREAK 21 (DJF) - BREAK 19 a (DLF)  
ID 19 b (DV)**

## **SUSPENSION**

### **Bras arrières**

Depuis Octobre 1966, les bras de suspension arrières des véhicules ci-dessus sont modifiés.

Le logement de bille d'appui de tige de cylindre de suspension est démontable.

L'épingle de liaison de la tige de suspension avec le levier du bras, maintient également en place le logement de la bille.

### **REPARATION :**

Les nouveaux bras de suspension sont interchangeables sans modification avec les anciens.

Les gammes de dépose ou pose d'un bras arrière ou d'un cylindre de suspension arrière sont inchangées.